Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Saint-Loup-du-Dorat - Tome III

Saint-Loup-du-Dorat, c^on^ de *Grez-en-Bouère* (10 kil.), arrond. de *Château-Gontier* (24 kil. N.-E.) ; à 33 kil. de Laval.

Anciens noms

Sancti Lupi prior, avant 1068 (Arch. de la S., Bilard, t. I, n. 303). — *Ecclesia de Sancto Lupo,* 1 100 circa (Cart. de Marmoutier). — *Obedientia que Sanctus Lupus dicitur,* 1123 (Maison de Laval, t. I, p. 83). — *Munitio de Sancto Lupo,* 1174 (Chron. des Églises d'Angers, p. 43). — *Domus Sancti Lupi Cenomanensis diocesis,* 1217 (Bibl. nat., lat. 12.679, f° 113). — *Saint Lou,* 1312 (Bibl. nat., fr. 8.736). — *Le sire de la ville de Saint Lou,* 1326 (La Beauluère, Recherches, t. VII, p. 251). — *Saint Lou,* 1369 (Arch. nat., P. 1.343, f. 15). — *Ecclesia Sancti Lupi,* 1406 (Lib. fund., t. I, p. 124). — *Saint Lou,* 1532 (Chart. de Juigné). — *Saint Loup du Douel,* 1545 (Chart. de Bellebranche). — *Saint Loup du Doy,* 1636 (Étude de Grez-en-Bouère). — *Saint Loup le Doyen,* 1671 (Ins. eccl.). — *Bourg de Saint Loup,* 1682 (Arch. de la M., B. 2.630). — *Saint Loup* (Jaillot, Cassini). — *Saint Loup du Douet,* 1787 (Arch. de la S., B. 1.079). — *Saint Loup près Sablé* (Cahier de 1789). — *Saint-Loup-du-Dorat* pour les administrations civiles — il faudrait écrire au moins Saint-Loup-sur-le-Dorat, — *Saint-Loup-du-Doigt,* ordo diocésain.

Géographie physique

Géologie. — « Des bandes de schistes et de calcaires carbonifères, ainsi que des couches de schistes et de grès du Culm avec anthracite, traversent la commune du N.-O. au S.-E. ; ces différentes assises, très plissées, sont en majeure partie cachées par des graviers pliocènes. » D.-P. Œ.

Territoire en plaine, de basses altitudes (53, 60, 73 m.) entre la Vaige et la Taude, affluents de la Sarthe. On mentionne les chemins de Château-Gontier au Mans et de Laval à Sablé, se croisant au bourg, 1491, 1536, celui de Saint-Denis-d'Anjou à Saint-Loup, 1458, celui de Bierné à Saint-Laurent, 1450. Les habitants demandent en 1789 que toutes les paroisses de l'élection soient astreintes, au prorata de la taille, à l'entretien de ces grandes routes. La route nationale de Mayenne à la Flèche joint au N. du bourg celle de Rennes à Tours, sur laquelle des maisons neuves ont formé une longue rue qui laisse le vrai bourg à l'écart. — Communication directe avec Auvers-le-Hamon (Sarthe, 5.500 m. E.) ; Bouessay (2 kil. S.-E.) ; Saint-Brice (4.500 m. S.) ; Beaumont (2 kil. N.-O.) ; Ballée (4.500 m. N.).

Superficie, cadastrée en 1828 par M. Trouessart, 829 hect. — « Fond ingrat de 260 arpens, savoir : terres labourables, 150 ; préz, 30 ; landes et bois, 80 ; 5 petites métairies, point de vignes » (1696). — D'après les doléances de 1789, il y a 9 métairies, 25 closeries ; les deux tiers ne produisent que le seigle et le blé noir ; le collège de la Flèche et le prieur de Saint-Loup possèdent la plus grande partie de la paroisse ; l'agriculture et le pacage des bestiaux font le principal commerce du pays ; trente-cinq ménages sont à la charité publique ; il n'y a dans le bourg que des journaliers et nul commerce dominant. On demande, « pour le bien général de l'État, l'augmentation de l'agriculture, l'avantage des paroisses et des individus, à défricher les terres, landes et brières qui restent encore à cultiver. »

Population, administration

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 10, de 1643 à 1652 ; — 16, de 1700 à 1710. — 65 feux en 1696 ; — 300 hab. en 1726 ; — 300 communiants en 1780 ; — 300 hab. environ en 1789 ; — 356 hab. en 1803 ; — 432 hab. en 1821 et en 1831 ; — 462 hab. en 1841 ; — 527 hab. en 1851 ; — 501 hab. en 1861 ; — 502 hab. en 1871 ; — 432 hab. en 1881 ; — 403 hab. en 1902, dont 276 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 25 villages, fermes closeries ou écarts. On comptait 26 fermes en 1843. En dépend : une partie du village des Agets, 31 hab.

Bureau de poste de Bouère ; — *perception* de Grez-en-Bouère ; — gendarmerie supprimée en 1855.

Assemblée

Assemblée le dimanche le plus près du 17 octobre.

Industrie

Le tissage occupait deux métiers et fabriquait neuf pièces, 1762. — Carrières de marbres en exploitation au XVIIIe s.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé de Sablé et du doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette ; — de l'élection de la Flèche, du ressort judiciaire de Laval et du grenier à sel de Sablé ; — du district de Château-Gontier et du canton de Beaumont-Pied-Bœuf en 1790 ; — de la Mission de Sablé en 1797 ; — érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII ; réunie à Bouessay en 1810, et de nouveau érigée en paroisse par ordonnance du 20 août 1826 ; de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Grez-en-Bouère.

L'*église* paroissiale et priorale, dédiée à saint Loup, évêque de Sens (fête le 1er septembre), a conservé sa disposition primitive d'époque romane : nef, séparée d'un avant-chœur un peu en retrait par une arcade étroite et basse, sanctuaire de forme absidale et encore rétréci. Les fenêtres primitives sont conservées au nord de la nef et dans le chœur. La reconstruction dont parlent les doléance de 1789 n'avait été qu'une restauration superficielle. Les documents font mention d'une chapelle de N.-D. des Sept-Douleurs, 1691, 1705. — le tableau en bois avec sept médaillons des douleurs de la Vierge est conservé, — d'un autel de la Vierge, 1702, d'une chapelle de Saint-Jouin, proche l'église, dans le petit cimetière. En 1871, on eut l'idée de supprimer les autels plaqués à l'entrée du chœur, et derrière un simple lambris en bois on découvrit deux autels montrant dans une niche centrale l'un, l'*Adoration des bergers,* l'autre, au côté de l'épître, la *Rencontre de saint Joachim et de sainte Anne à la Porte-Dorée.* Ces deux scènes, sans être de haute valeur, sont remarquables, et heureusement remises en lumière. L'autel de Saint-Joachim était un don de la famille Pioger (V. ce mot) ; il est probable que les initiales L. P. R. et G. C., liées de lacs d'amour, qu'on y voit encore, rappellent le nom du donateur et de sa femme. Sur l'architrave est gravé le texte : *Ex te enim ortus est sol justitiæ, Christus Deus noster.*

Fondations anciennes. — Une lame de cuivre, provenant de l'église, porte l'inscription suivante, en caractères gothiques du XVIe s., dans un encadrement de trophées mortuaires dont le couronnement et le bas font défaut :

In nomine Jesu.

La messe est cy fondé Par Pierre Robin et Gesselotte Le Corvaisier, son espousée ; Ainsi que leur testament porte, Elle ne se dira à notte Mais en basse voix sans abus Au vendredi de bonne sorte, Et en la fin : *Ergressus est Jesus.* Sept vingts livres les testateurs Ont laissé pour fondation A la boueste des fabricqueurs Pour faire la

dotacion. Vinge soulz auront sur l'acquisition Qui se fera par bonne forme Et le chappellain le sourplus Quelque reste qui soit en somme. *Requiescant in pace. Amen.*

En côté, un texte : *Querite Deum et vivet anima vestra,* et cette mention : *La dotation est faite en héritage par les testateurs.* — Mathurin Foucouin. en 1636, Pierre Le Vannier, curé, fondèrent aussi deux ordinaires de messes.

La confrérie de Sainte-Catherine est antérieure à 1457.

Cure à la présentation de l'abbé de Marmoutier et dont le domaine était affermé 65 ℔ en 1755.

Curés : Renaud de *Saint-Michel* fait un échange de terrain avec les religieux de Belle-branche, 1406 ; est condamné pour inconduite, 1422. — Jean de *Bourbon,* 1456. — Jean *Georgette,* cité aux assises de Bellebranche, 1459. Geoffroy Gaigeart dessert la cure, 1466. — Michel de la *Forge,* 1477, 1481. — Michel *Blouyn,* 1489, † avant 1511. — Mathurin *Pignon,* 1521. — Jean *Taillet,* 1544, fait son testament, 1564. — Balthazar de la *Chapelle,* avant 1580. — Denis *Mestayer,* 1580, est qualifié seulement prêtre, 27 janvier 1601. — Pierre *Vannier,* 1601, 1618. — Pierre *Brillard,* 1642, résigne et meurt, 1671. — Pierre *Nepveu,* de Beaumont-Pied-de Bœuf, chapelain de la Goupillerie et de Saint-Gilles en Bierné, mars 1671. † le 13 mai 1685. — François *Chopin,* demeurant à Sablé, 23 mai 1685, 1693. — Louis *Le Boul de Vallière,* prêtre habitué à l'abbaye de Bellebranche, 7 septembre 1722, † 1723. — Joseph *Moreau,* principal du collège de Noyen, 29 novembre 1723, inhumé dans le chœur de l'église, le 31 mai 1754, âgé de soixante-sept ans. — François-Mathurin *Guyon,* 5 juin 1754, inhumé le 3 mars 1763, à l'âge de quarante-trois ans. — Charles-François *Paris,* vicaire à Asnières, inhumé au grand cimetière, 22 août 1778, âgé de soixante-huit ans. — Joachim *Berger,* curé de Saint-Quentin de la Varenne, 22 août 1778, se démet au mois de novembre. — Julien *Pellé,* vicaire à Bourg-le-Roy, né à Prez-en-Pail en 1732, installé le 22 décembre 1778, « très bon prêtre, bon sujet pour la science, ayant du zèle » (note de l'évêché en 1778), prête le 20 mars 1791 un serment catholique et signe son dernier acte le 16 juin 1792. Incarcéré peu après aux Cordeliers de Laval, puis à Patience le 5 novembre 1792, et transféré à Rambouillet l'année suivante, il vient reprendre ses fonctions en 1795, est maintenu dans sa cure, 1803, et démissionne, 1804. Jean Choisnet, vicaire, prête le serment schismatique, le 13 mars 1791, et disparaît après le 24 novembre 1792.

La paroisse fut desservie pendant la Révolution par François-Anne Gouzay et surtout par Nicolas Cornier, chapelains de Bellebranche.

L'intrus de Saint-Loup fut Charles Petit, curé jureur de Bouessay, qui administra les deux paroisses jusqu'à la Terreur.

Jean *Lainé,* né à Azé en 1741, recteur de Saint-Julien de Vouvantes, diocèse de Nantes, 1783, déporté à Cayenne, 1797, 1804-1810, † curé de Champteussé, 1813. Sa biographie a été publiée dans la *Revue historique de l'Ouest,* 1902, par l'abbé J. Saint-Fort-Rondelou, curé de Vouvantes, sous ce titre : *Messire Jean Lainé, dernier recteur de Saint-Julien de Vouvantes avant le Concordat. Son journal et ses notes.* — Philippe-Jean *Carré,* 1827, † 1874. — *Loupy,* 1874-1879. — Isidore *Garry,* 1879.

Presbytère restauré en 1765 par Louis Guesnier, entrepreneur, contigu au petit cimetière, dont ils est aujourd'hui séparé par la route, vendu nat^{t} pendant la Révolution.

Petit *cimetière* autour de l'église et chapelle Saint-Jouin où des enfants sont enterrés, 1695 et 1697. Grand cimetière sur la route de Laval, avec chapelle dédiée à saint Fort, où plusieurs prêtres ont été inhumés. Le corps de Mme Lebreton-Bourbaki, sœur du général, repose dans le cimetière depuis 1899.

Prieuré. — Bérenger de Saint-Loup, chevalier, en prenant l'habit religieux à Marmoutier, donna à l'abbaye de quoi fonder le prieuré de Saint-Loup. Émery et Guillaume, ses frères, firent acheter leur consentement. Hugues de Sablé confirmait à l'abbaye en 1068 les dons de Salomon, son père, au père, au prieuré de Sablé et, en même temps, ceux de Bérenger de Saint-Loup, son vassal. Les prieurs firent de nombreux accords ou échanges avec les religieux de Belle-branche, les curés voisins ou les seigneurs. Vers 1200, Guillaume des Roches, sénéchal d'Anjou, régla un différend au sujet des coutumes de la paroisse entre le prieur et Guillaume Normand. En 1217, l'abbé de Marmoutier céda à Bellebranche la terre donnée par Thibaud de Launay et la grange de Curessy en échange des biens légués par le seigneur de Saint-Loup et par Payen de Chantemelle. Le prieur de Saint-Loup et le couvent de Bellebranche se firent condonation des droits pour les nouveaux acquêts, d'une part, et de l'autre pour divers subsides et servitudes. En 1401 et 1457, eut lieu une délimitation territorial entre le curé de Saint-Brice et le prieur de Saint-Loup, auquel furent attribuées les dîmes de Molencé.

Le prieuré était entouré de douves jusqu'à la fin du XVe s. Au XVIIIe s., le bâtiment était très commode, écrit Davelu ; dans le voisinage, sinon joignant l'église. le prieur, qui avait un fief, la seigneurie paroissiale, deux tiers des dîmes, possédait aussi les meilleurs herbages de la paroisse.

Prieurs : *Étienne,* témoin du don que Guillaume Martin de Grez fait à Marmoutier vers 1068. — *Renaud,* 1123. — Le prieur fait un accord avec Guillaume Normand, seigneur de Saint-Loup, et lui cède une terre dans le fief de Renaud de Bellebranche, vers 1200. — *Jean,* 1217. — Guillaume *Pissoreau* ou Pissoteau, 1380, fait un accord avec l'abbé avec l'abbé de Bellebranche, 1381. — Jean *Cardin,* 1407. — André *Le Barrier,* 1431, 1445. — Jean *Ferruchet,* religieux de Marmoutier, 1455, 1459. — Hugues de *Noailles,* 1469, 1470. — Philippe de *Chancé,* 1497. — 1497. — François *Larchier,* bachelier en décret, 1503. — Jean *Dallyères,* 1516. — Pierre de *Couasnon* permute, 1522. — Robert *Raoul,* prieur de Trémentines, diocèses d'Angers, 1522. — Balthazar de la *Chapelle,* 1556. — René de *Maulny,* 7 novembre 1561, † 1581. — Pierre *Le Doyen,* religieux profès, 1er avril 1581, résigne au mois d'août. — Émery de *Vaux,* du diocèse de Poitiers, 18 août 1581. — Philippe *Jallet,* 1597, cède en 1600. — Christophe *Rousseau,* chanoine de Sainte-Radegonde de Poitiers, novembre 1600, inhumé dans l'église, après avoir résigné, le 8 octobre 1608. — Michel *Lemaistre,* de Sablé, 18 décembre 1608, maintenu contre Jacques d'Huisseau, vicaire générale de l'abbé de Marmoutier, habite le prieuré et se démet, 1618. — Nicolas *Chaloine,* licencié en droit, demeurant à Sablé, mai 1618, conserve son bénéfice malgré neuf prétendants jusqu'en 1623. — François *Lefebvre,* 1624. — Noble Philippe *Le Pelletier,* 1629, résigne le 13 mars 1664, meurt au prieuré, le 13 avril, et est transporté le lendemain, pour être inhumé, en la chapelle des Le Pelletier, en l'église de Sablé. Les bruits absurdes qui coururent sur son embaumement sont dénués de tout fondement. — Guillaume *Le Pelletier* le jeune, neveu du précédent, 15 mars 1664, démissionne, 1720. — Gabriel-Louis *Le Pelletier,* résignataire dès 1720, pourvu seulement le 10 novembre 1723, réside, 1732, donne à l'église de nouveaux fonts baptismaux, 1757, est inhumé le 19 novembre 1768 en l'église de N.-D. de Sablé où il avait fait une fondation importante pour les pauvres. — Sulpice *Desienne,* du diocèse de Paris, bachelier en théologie, curé de Saint-Barthélemy de Melun, 18 décembre 1768, chanoine de Saint-Marceau à Paris, 1790.

Écoles

Écoles. — Dans son histoire de Marmoutier, dom Le Michel constate par un grand nombre d'exemples le droit qu'avaient les prieurs de disposer des écoles. Il cite en particulier Sablé, Roucy, Villepreux et Saint-Loup près Sablé. Dans la première moitié du XVe s., les assises de la seigneurie se tenaient ordinairement dans la maison d'école et les plaids de Bellebranche s'y firent en 1462. Le 23 juin 1470, Gervais Buysard, clerc, reconnaît qu'il a été pourvu gratuitement et de plein droit par Hugues de Noailles, prieur de Saint-Loup, des écoles de cette paroisse. De même, le 17 août 1503, Mathurin Portier et Hernier Jousselin avouent « tenir et régir le siège des

escolles de Saint-Loup près Sablé, moitié par moitié, par le don et octroy de v. et d. p. François Larchier, » prieur, et jusqu'à son bon vouloir.

Le 20 décembre 1632 et le 28 mai 1649, par testament devant Cousin, notaire à Auvers, Jean Regard et Louise Neveu dotèrent le collège d'une maison pour l'école, de la maison du Cadran, d'un emplacement de maison « où il y a quelques pierres, » d'un lieu à la Goupillère de Beaumont et de deux petites rentes. Le titulaire faisait la classe deux fois les jours ouvrables, enseignait « avec douceur » la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la doctrine chrétienne, gratuitement aux pauvres, moyennant un modique salaire pour les autres. A titre de sacristain, il recevait un ou deux boisseaux de grains des closiers et fermiers, 10 sols des chambriers.

Actuellement école laïque pour les garçons et les filles. M. le curé a le projet d'appeler les sœurs de Jésus de Plumelin.

Féodalité

Féodalité. — Il est certain que le prieur possédait un fief auquel le curé rendait aveu pour son presbytère. Le prieur Robert Raoul fit même placer un banc dans le chœur du côté du prieuré, avec ses armoiries, en 1522. En 1696, les notes de Miroménil qualifient encore le prieur du titre de seigneur-fondateur. En 1468, Jean Charlot, qui possédait « un hébergement en la ville de Saint-Loup, » se reconnaissait tenu « d'aller en la compagnie de Mgr le prieur une fois par chacun an au temps du chapitre général. » Étienne Charlot, contrôleur au grenier à sel de Château-Gontier, ajoutait en 1540 que pour cette maison il avait droit de coutume et levage de marchandises, ce qu'exprimait aussi, pour le même objet, Gabriel du Guesclin, mari de Renée Nepveu, sieur de Beaucé, en 1622. Mais il existait un fief de Saint-Loup qu'on voit toujours annexé à la terre de Frênay en Auvers-le-Hamon. Il est certain encore que la dame des Chesnais, Anne Raoul, ayant acquis ce fief en 1699, se hâta aussi de placer son banc dans le chœur comme fondatrice. En 1725 elle rendit son aveu à Sablé de sa terre et seigneurie, « marquée par une motte, où il y avoit court, douves et fossés, château au bourg de Saint-Loup dans le Maine, haute justice qui s'étend dans le bourg et paroisse de Saint-Loup et dans la paroisse de Boissé, pour quoi doit à Sablé un an de garde, avec armes et équipages. » Le prieur avait protesté dès 1702. Le procès, porté à la sénéchaussée du Mans, fut jugé en faveur du seigneur des Chesnais, le 21 décembre 1761.

Cette seigneurie de Saint-Loup, dite aussi la Petite-Champagne, sans domaine, ayant cens et suzeraineté en Auvers, Saint-Loup, Cossé-en-Champagne, dont les titres sont au chartrier, mouvante de la Champagne-Hommet, ne peut être identifiée avec la seigneurie paroissiale de Saint-Loup que par confusion. Quoiqu'il en soit, ces seigneurs laïques de Saint-Loup furent : le fondateur du prieuré, Bérenger de Saint-Loup, et ses deux frères, Émery et Guillaume ; celui-ci, vers la fin du XIe s., se désista de ses revendications sur les terres données à Saint-Vincent du Mans, dans la paroisse de Montreuil-en-Champagne, par Gausbert, son beau-père. — Hugues Normand eut de Lisiard de Sablé une maison forte à Saint-Loup, 1123. — Guillaume Normand fit à son tour un accord avec le prieur de Saint-Loup, vers 1200. — Geoffroy Normand lui permit d'acquérir en ses « fez et rerefez, » 1328. — Louis Normand vivait en 1388, 1412. — Morille, 1419. — Charles de Tessé, 1436, 1459. — Guillaume de T., 1480, 1525 ; Jeanne de Champagne, sa veuve, 1526. — Jean de T. ; Françoise Guillet, sa veuve, 1555. — Claude de T., étudiant à Angers, 1549, 1567. — Jeanne de T., 1572, 1588. — Eustache Jarry, sieur de Maupertuis, gouverneur de Sablé, mari de Françoise de Tessé. — Claude Jarry, 1607, 1626. — Claude Lefebvre, acquéreur, 1626. — Thomas du Hardas réclame de François Saibouez les titres de Frênay et de Saint-Loup, 1636 ; il est inhumé le 7 octobre 1669 à Saint-Léonard de Durtal ; sa femme, Louise de la Vallée, l'avait été au chœur de Saint-Loup, après deux de ses enfants, le 14 mai 1626. — Marin du Hardas, 1651. — La dame des Chesnais, par acquisition, 1699, et ses successeurs jusqu'en 1790.

Notes historiques

Notes historiques. — Les localités anciennes et anciennement dénommées ne peuvent pas être nombreuses dans cette lisière de forêts dont une grande partie était encore en landes et en bois au XVIIIe s. On peut signaler : Curessy, le Bignon, les Belines, Viroflet, le Plessis. Après la constitution, d'époque inconnue mais non antérieure au VIIe s., de la paroisse, après le don de l'église à Marmoutier avant 1068, et la confirmation qui lui en est faite par Hildebert, on voit apparaître les premières manifestations de la vie civile et militaire. Lisiard de Sablé avait eu guerre et rivalité avec Guy III de Laval, encore jeune, et ses barons. La lutte avait été âpre. Voulant créer un fort avancé pour sa ville de Sablé contre son ennemi, il fit un château, probablement un châtelier en terrassement et en palissades, sur le chemin de Laval, et dans les terres du prieuré. On voyait encore des traces des fossés et des retranchements en 1518, près du grand cimetière. La motte était visible au XVIIIe s. Il y joignit une maison forte qu'il donna à l'un de ses chevaliers, Hugues Normand, fils ou petit-fils sans doute du donateur de l'église. Ces événements avaient eu lieu vers 1115. En 1123, Lisiard de Sablé indemnisa les moines du terrain qu'il leur avait pris, il leur céda l'équivalent en vignes sur le grand chemin, *juxta viam,* leur accorda les coutumes sur leurs hommes et un hôte, les retenant sur les étrangers qui n'auraient jamais habité dans le fief ou le domaine des moines. L'étang du nouveau château, fait sur le terrain et de l'eau du prieuré, devait être commun entre Hugues Normand et les religieux. Ce château fut détruit en 1174 par Maurice II de Craon, qui tenait le parti d'Henri II d'Angleterre, son suzerain, dans la lutte contre ses fils.

Les guerres anglaises sévissent au XIVe et au XVe s. dans la paroisse. En 1369, les vignes sont « gastées et inutiles pour la stérilité des biens et fortune des ennemis du royaume. » Les habitants prennent une sauvegarde et 36 bullettes des Anglais, le 8 décembre 1433. — En juin 1593, les troupes huguenotes ou royales de Saint-Luc se tiennent à Saint-Loup et en partent pour Rennes, où elles sont le 10 juillet.

Le curé dépeint ainsi la misère des années qui précèdent la Révolution : « Cette année 1785 a été des plus malheureuses par une sécheresse opiniâtre,… par la disette totale des herbages, des foins, des pailles, la perte des bestiaux dans toutes les paroisses, la médiocrité de la récolte, la cherté des grains de toute espèce, des pailles, lins, chanvres, qui avoient manqué pendant deux années, la rareté de l'eau dont ont manqué presque tous les moulins et en manquent encore en plusieurs endroits ; etc… Que la Providence nous donne une année plus favorable, pour ne pas dire moins désolante pour l'humanité ! » — Mortalité sur les bestiaux en 1786, hiver terrible en 1788 ; à cause des neiges, les transports par voiture sont interrompus, Paris est affamé. — « 1789, mariages : néant ; la misère est trop grande. »

Le cahier de 1789 est signé de dix noms. — Pierre Enjubault, syndic de la municipalité. Jouin, greffier. — Le 5 octobre 1797, à neuf heures du soir, quinze hommes armés de fusils et de pistolets entrent à l'auberge du *Croissant* et prennent 15.000 fr. en numéraire aux sieurs Frontin, de Nantes, acquéreurs de biens nationaux. — Au mois de mai 1798, les Chouans des frères de Chalus, de Valory, de Mottejean, occupent la commune. — Tercier repousse et poursuit la garnison de Sablé qui est venue l'attaquer à Saint-Loup, 1799. — Le 28 août, la colonne d'Halancourt est poursuivie par les Chouans jusqu'à Bouessay, mais, rejointe par un renfort, reprend l'offensive.

Pendant l'armistice de 1871 Saint-Loup est compris dans la zone neutre.

Maires

Maires : Julien *Duval,* 1791, an III. — Julien *Bergère,* 1798. — Paul *Croyère,* fermier du prieuré, an VIII, 1808. — Simon *Morice,* 1808-1815. — Léon *Leseyeux,* 1815, 1824. — *Morice,* 1824, 1830. — Joseph *Vincent,* 1832,

1840. — Hippolyte *Lemotheux,* 1840, 1845. — Joseph *Vincent.* 1845, 1850. — Paul-Pierre *Croyère,* 1850.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1395 avec lacunes, complets depuis 1642. — Arch. de la M., L. ; B. 2.291. 2.630. — Chart. des Chesnais, de Juigné, de Bellebranche. — *Comm. hist.,* t. III, p. 105. — Etude de Grez-en-Bouère. — Arch. nat., P. 427, 429 ; R/5. 399, f. 8. — Arch. de M.-et-L., E. 2.344, 4.011. — Arch. de la S., B. 782. — Bibl. de Tours, mss. 1.389, f. 32. — L. de la Beauluère, Recherches mss., t. VI, p. 237 et suiv. — Cart. de Saint-Vincent, ch. 404, 405, 412. — Guiller, *Rech. sur Changé,* t. II, p. 204.

Localités

Pour les localités, V. les art. : *les Angevinières, Curessy, Viroflet,* etc.